

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à 3 heures du soir, dans l'auditoire de l'Etablissement fédéral pour l'essai des matériaux, Leonhardstrasse, 27, Zurich, et le sujet de la discussion est : « Les métaux ».

La séance suivante aura lieu le 3 février 1910, à la même heure et dans le même local. Sujet : « Le béton armé ».

Avec considération distinguée.

Au nom du Comité central :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
G. NAVILLE.	H. PETER.

Zurich, 8 décembre 1909.

Honorés Collègues,

Vous confirmant notre circulaire du 30 août 1909¹, par laquelle nous vous annonçons la publication du « Règlement sur les constructions en béton armé », nous avons l'honneur de vous informer que le Comité central a décidé de remettre à chaque membre de la Société un exemplaire de ce règlement.

Nous vous adressons donc le nombre d'exemplaires voulu et vous prions de le distribuer aux membres de votre Section.

Avec considération distinguée.

Au nom du Comité central :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
G. NAVILLE.	H. PETER.

Zurich, 7 décembre 1909.

Propriétés des planchers de linoléum ou d'autres matières au point de vue de la conductibilité de la chaleur.

Des essais comparatifs sur la conductibilité de la chaleur à travers le linoléum et d'autres planchers exécutés, il y a peu de temps, par M. le Professeur W. Hoffmann, à Halle, ont montré que la chaleur, ou plutôt le froid, sont transmis moins vite par le plancher en bois que par le linoléum.

Les essais faits sur des planchettes en bois recouvertes de linoléum étaient particulièrement intéressants puisque cette combinaison correspond le mieux à l'emploi de ces matières dans la pratique. On constata que la couche de linoléum n'influaient que très peu sur la température prise à sa surface, et que c'était presque exclusivement la planchette en bois qui déterminait la résistance au froid. Sur des planchers d'autres matières, bitume, gypse, béton et xylolithe, on a fait des essais semblables qui, d'une manière générale, ont fourni à peu près les mêmes résultats que le linoléum.

Il est donc prouvé que non seulement le linoléum a toujours une température plus basse, mais qu'il est en même temps un bon conducteur de la chaleur. Il absorbe donc beaucoup plus vite la chaleur du corps, que le plancher en bois, lequel d'ailleurs ne se refroidira jamais autant que le linoléum.

¹ Voir N° du 10 septembre 1909, page 202.

BIBLIOGRAPHIE

Nous recevons trois nouvelles publications allemandes de la maison berlinoise *Wilhelm Ernst*, qui donnent de bons renseignements sur des questions très variées. Nous commençons par celle qui est pour nous d'un plus grand intérêt.

1. Charges imposées aux constructions par la neige. Dr-ing L. Schaller. — 56 pages. Broché, M. 2,40.

Cette étude serrée de la question recherche d'abord le poids spécifique de la neige, essentiellement variable puisqu'il oscille de 100 à 1310 kg. au m³ suivant l'état de compression, de sécheresse et d'impureté. Il est clair que ce dernier chiffre ne s'applique qu'à la neige durcie au passage des chars, chargée de sable et qu'il n'intéresse que les ponts-route. La neige naturellement tassée et moyennement humide ne dépasse pas 500 kg. au m³, ce qui est déjà un gros chiffre eu égard aux normes en cours.

La seconde partie étudie les charges effectivement imposées aux toitures par les chutes de neige. Les prescriptions en usage tant en Suisse qu'en Allemagne donnent des surcharges fixes dans ce cas, mais leurs indications, suffisantes pour la plaine, cessent de l'être dès qu'on s'élève. Exécuter une toiture à la montagne sur ces bases serait naturellement insuffisant, mais la difficulté pour le constructeur était de fixer la charge probable. L'auteur la donne comme fonction linéaire de l'altitude et sa formule, étayée par les travaux d'autres auteurs et leurs mesurages sur place, donne 75 kg. par m² dans la plaine, 120 kg. vers 350 m. et 300 kg. vers 1600 m. La construction à la montagne nous intéresse toujours plus, ces renseignements seront les bienvenus.

2. Surveillance et comptabilité des chantiers. 2^{me} partie. G. Tolkmitt. Rédaction de M. Guth. — 346 pages et 125 figures. Relié, M. 5.—

Un excellent conseiller pour celui qui doit rédiger un cahier des charges pour le bâtiment. L'auteur y passe en revue toutes les nécessités de la construction, depuis l'installation du chantier jusqu'à la comptabilité du bureau, et cela tant pour les terrassements et le gros œuvre que pour la menuiserie, couverture, l'appareillage et l'électricité. Le tout dans un format de poche et en reliure souple.

De nombreux renseignements sur les exigences administratives et les prescriptions en vigueur, ainsi que des croquis d'assemblages et de construction, complètent ce manuel pratique.

3. Constructions à l'épreuve des tremblements de terre. Dr-ing v. Emperger. — 11 pages grand format et 15 figures.

L'auteur y développe les données rassemblées déjà dans son Handbuch. Le problème est mis à l'ordre du jour par les retentissantes catastrophes de Messine et de San Francisco. Dans ces deux événements, le béton armé s'est montré capable de résister au double danger de la secousse et du feu mieux que la pierre, le bois ou le fer, à la condition toutefois de former de haut en bas du bâtiment un monolithe. Cette entière sécurité ne s'acquiert pas sans sacrifice, mais l'argent dépensé pour mettre un immeuble à l'abri de tout danger est de l'argent bien placé.

A. P.

Lausanne. — Imprimerie H. Brunner, Toso & C^{ie}, Louve, 8.